



Vous souhaitez
une information militante
quotidienne
durant la campagne,
connectez-vous sur:

WWW.BESANCENOT2007.ORG

aussi dans le reste de l'Union
européenne, notamment à l'Est.

Une réforme radicale de la politique
agricole commune (PAC) doit se fixer
comme priorités:

**>>> DES PRIX AGRICOLES ET DES AIDES
PERMETTANT LE MAINTIEN DES PETITES
EXPLOITATIONS**

**>>> LE DÉVELOPPEMENT D'UNE
AGRICULTURE PAYSANNE AVEC DES NORMES
SOCIALES (REVENUS, CONDITIONS DE
TRAVAIL...) ET ENVIRONNEMENTALES
(PROTECTION DES SOLS ET DES EAUX,
LIMITATION DES ENGRAIS POLLUANTS,
BAISSE DE LA CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE...)**

**>>> L'AIDE À L'INSTALLATION POUR
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET PAYSANNE
ET À LA CRÉATION DE COOPÉRATIVES
AGRICOLES BIOLOGIQUES**

**>>> LE DROIT À LA SOUVERAINÉTÉ
ALIMENTAIRE, ET DONC LA PROTECTION
DES AGRICULTURES DES PAYS DU
SUD MENACÉES PAR L'OUVERTURE
DES MARCHÉS EXIGÉE PAR L'OMC
(ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE)**

POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'EAU

En France la production d'eau potable,
sa distribution, la collecte des eaux
usées et leur épuration sont sous la
responsabilité du conseil municipal et
du maire. Soit sous régie municipale,
qui emploie des agents municipaux
compétents et qui se charge du
service public local de l'eau; le prix de
l'eau est alors fixé en fonction du coût
réel par arrêté municipal (production,
distribution, collecte, épuration).
Soit par délégation de service public
à une société privée qui se charge
tous les aspects techniques et fixe,
par contrat, le prix de l'eau selon une
formule révisable tous les ans qui
assure en général de substantiels
profits à la société.

En France, 80% des communes
ont délégué leur service public
de l'eau à l'une des trois sociétés
multinationales qui dominent le
marché: Véolia (ex-Générale des
eaux), Ondéo (ex-Lyonnaise des



eaux), La Saur (Paribas). Les autres
communes (20%) sont en régie
municipale. Le prix de l'eau est 30%
plus cher dans les communes ayant
délégué au privé leur service public
local.

Pour la LCR, l'eau ne doit pas être
une marchandise, elle fait partie du
patrimoine de l'humanité, elle doit
être accessible à tous en quantité
suffisante, elle ne doit pas menacer
la santé des usagers, même à long
terme, elle ne doit pas être source de
profit.

Seul un service public national
de l'eau est capable de rétablir
l'égalité des citoyens en assurant la
péréquation du prix de l'eau. Mais
pour passer d'une situation où les
sociétés privées dominent le marché
à une situation où c'est le service
public qui prévaut, il est nécessaire
que les maires ne renouvellent
pas les contrats de délégation de
service public qui arrivent à terme
pour beaucoup entre 2007 et 2009.
Récemment, plusieurs communes
importantes ont repris en régie la
distribution de l'eau (Cherbourg,
Grenoble, etc.). C'est donc tout à

fait possible, mais la mobilisation
des populations concernées est
indispensable pour que cette
démocratisation des services de l'eau
puisse devenir une réalité dans toute
la France.

Ces revendications doivent être
complétées par des législations
contraignantes dans des secteurs
comme le transport maritime, où les
pavillons de complaisance doivent être
interdits, ou les industries polluantes
pour lesquelles il faut envisager
des reconversions, avec maintien
du contrat de travail, du salaire et
formation jusqu'à reclassement.
Au-delà, ces revendications
s'inscrivent dans le projet
d'une société capable de gérer
harmonieusement et durablement
ses ressources naturelles et
de respecter les équilibres des
écosystèmes; bref une société aux
antipodes de l'exploitation de l'homme
et de la nature qui est le quotidien du
capitalisme productiviste.

Présidentielle 2007

**Olivier
BESANCENOT**
CANDIDAT 100% À GAUCHE



**La sauvegarde
de la planète,
c'est pour quand ?**

**JE SOUHAITE SOUTENIR
LA CAMPAGNE D'OLIVIER BESANCENOT**

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Email : Tél. :

Coupon à retourner à : LCR - 2, rue Richard-Lenoir - 93100 Montreuil.
Tél. 01 48 70 42 30 - lcr@lcr-rouge.org

**Nos vies
valent plus
que leurs profits**



Marées noires, déchets toxiques, incident nucléaire (en Suède), ouragan Katrina (Etats-Unis)... les catastrophes environnementales s'enchaînent. L'extension du capitalisme menace à terme les écosystèmes. Le système de production et de consommation produit toujours plus de biens et génère toujours plus de besoins en faisant fi de l'environnement comme de la santé des travailleurs, des habitants ou des consommateurs.

Mais face à ce danger, les politiques libérales sont condamnées à l'impuissance car prendre de réelles mesures écologistes nécessite de sortir de la logique du profit et de s'affronter aux intérêts à court terme des multinationales pétrolières, semencières, nucléaires, etc.

Le phénomène le plus inquiétant est la crise climatique. Depuis la révolution industrielle, le capitalisme fonctionne grâce aux énergies fossiles (charbon puis pétrole). Les émissions de plus en plus importantes de gaz à effet de serre sont directement liées aux types actuels de production, de transport, de consommation, surtout dans les pays du Nord industrialisés qui sont redevables d'une véritable dette écologique à l'égard de ceux du Sud. La rupture des équilibres écologiques est désormais une menace tangible qui met en danger des millions d'êtres humains, en premier lieu les plus pauvres de la planète. L'aggravation de la crise environnementale impose donc des mesures d'urgence dans les domaines agricole, énergétique, industriel, dans celui des transports ou du logement, en défendant un principe d'égalité sociale à l'échelle planétaire. Mais ces mesures d'urgence n'auront de sens que si elles prennent place dans un plan à moyen terme, tant au niveau français qu'européen ou mondial.

LUTTER RÉELLEMENT CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les énergies fossiles, dont l'usage est massif dans les pays industrialisés, rejettent du CO2, principal gaz à effet de serre (GES). La quantité de ces gaz dans l'atmosphère risque à moyen terme d'avoir des conséquences irréversibles sur le climat et les équilibres écologiques de la planète. Il faut d'urgence diminuer les émissions de GES, les diviser par 4 d'ici 2050. La responsabilité en incombe avant tout aux pays industrialisés ; 85% du CO2 a été émis par eux. Ils doivent réparer en transférant gratuitement toutes les technologies propres qui permettront aux pays pauvres de se développer sans détruire leur environnement.

»»»» avec une autre politique des transports

Le transport, essentiellement routier, est responsable de plus d'un quart des émissions de CO2 et celles-ci sont en constante augmentation. Le camion est un outil essentiel de l'économie compétitive libérale : stock zéro, flux tendus, mise en concurrence des sous-traitants dans toute l'Europe...

tandis que la voiture est essentielle à la mobilité des salariés... toujours pour le grand profit des patrons. Pour des alternatives au tout routier, nous revendiquons :

»»» LA CONSTRUCTION DE LIAISONS TRAM OU TRAIN DE BANLIEUE À BANLIEUE

»»» LA MISE EN PLACE DE LIGNES DE TRAIN ENTRE VILLES MOYENNES

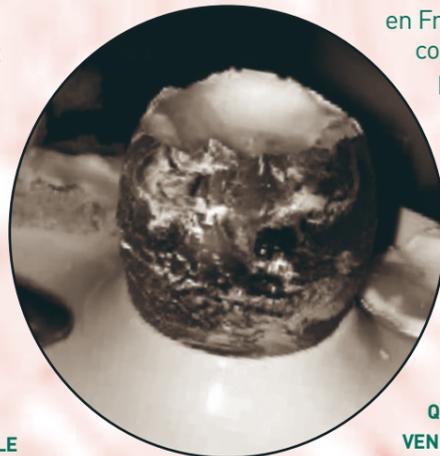
»»» L'AMÉNAGEMENT DE PISTES CYCLABLES ET PIÉTONNIÈRES DANS LES VILLES ET DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS POUR LE DÉPLACEMENT DES SALARIÉS

»»» LA LIMITATION DU TRAFIC AUTOMOBILE EN VILLE ET EN AGGLOMÉRATION

»»» LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

»»» L'INTERDICTION DU TRANSPORT ROUTIER LONGUE DISTANCE ET INTERNATIONAL ET DU TRANSIT VIA LA FRANCE

»»» LE DÉVELOPPEMENT MASSIF DU FERROUTAGE, DU CABOTAGE MARITIME ET DU TRANSPORT PAR VOIE NAVIGABLE



»»»» avec des normes environnementales pour les bâtiments

Le bâtiment est responsable d'environ 20% des émissions de gaz à effet de serre en France. Nous proposons de développer :

»»» LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : LES BÂTIMENTS ANCIENS DOIVENT ÊTRE RÉNOVÉS POUR RÉPONDRE À UNE NORME THERMIQUE, AU MÊME TITRE QUE LES BÂTIMENTS NEUFS

»»» LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : SYSTÉMATISATION DE NOUVEAUX MODES DE PRODUCTION DE CHAUFFAGE ET D'ÉLECTRICITÉ, NOTAMMENT PAR L'INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES SUR LES BÂTIMENTS NEUFS

»»» LA CRÉATION D'UN SERVICE PUBLIC DU LOGEMENT ET LA CONSTRUCTION DE MILLIERS DE LOGEMENTS SOCIAUX DOIVENT INTÉGRER CES OBJECTIFS

»»»» avec des normes contraignantes pour l'industrie

Par leur consommation énergétique aussi bien qu'à travers les produits qu'elles fabriquent, les industries sont responsables d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre (plus de 30% en France). Des normes contraignantes doivent permettre d'améliorer la sobriété et l'efficacité énergétique dans ce domaine :

»»» EXTENSION À TOUTES LES GRANDES INDUSTRIES D'UN SYSTÈME DE QUOTAS D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ; CES QUOTAS NE PEUVENT PAS ÊTRE VENDUS OU ÉCHANGÉS, CE QUI RISQUERAIT DE LES TRANSFORMER EN DROITS À POLLUER. LEUR DÉPASSEMENT SERA SANCTIONNÉ PAR DE LOURDES AMENDES

»»» HAUSSE DES TARIFS DE L'ÉNERGIE POUR LES INDUSTRIELS, DES OBLIGATIONS ET AIDES POUR QU'ILS ÉCONOMISENT L'ÉNERGIE ET PRODUISENT EUX-MÊMES LEUR ÉLECTRICITÉ PAR SYSTÈME DE COGÉNÉRATION

»»» INTERDICTION (SAUF POUR DES BESOINS SPÉCIFIQUES) DE MISE SUR LE MARCHÉ DE VÉHICULES ÉMETTANT PLUS DE 120G DE CO2 PAR KM



»»» SEUIL MINIMAL D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE OBLIGATOIRE POUR LES APPAREILS MÉNAGERS

STOPPER L'EPR. SORTIR DU NUCLÉAIRE

Le nouveau réacteur nucléaire ne répond à aucun besoin, puisque la France est en surproduction électrique (13 % d'exportation en 2004), mais vise avant tout à satisfaire les actionnaires d'Areva, entreprise récemment privatisée, qui vient de perdre un colossal marché de construction de quatre réacteurs en Chine. Sur le plan de la sécurité, l'EPR ne peut résister à un crash d'avion de ligne. S'il produit un peu moins de déchets, ceux-ci risquent d'être encore plus dangereux. Comme l'ensemble de la filière nucléaire, l'EPR ne résout aucun problème (pollution, enfouissement des déchets, risques du transport des matières radioactives...) mais est un gouffre financier : au moins 3,3 milliards d'euros pour à peine 300 emplois pérennes créés, alors qu'à financement équivalent, les énergies renouvelables permettraient de produire autant d'électricité en créant plus de 10000 emplois.

Le refus de l'EPR doit être un premier pas pour sortir du nucléaire, dans le cadre d'un service public de l'électricité qui organiserait la sobriété et l'efficacité énergétiques et le développement massif des énergies renouvelables ; ce service public, cogéré par les salariés et les usagers, permettrait de réaliser l'égalité dans l'accès à l'énergie sur tout le territoire.

INTERDIRE LES OGM ET CHANGER DE MODÈLE AGRICOLE

La levée du moratoire européen sur les organismes génétiquement modifiés en 2004 a permis la commercialisation de 31 variétés de maïs transgénique. La législation européenne actuelle est particulièrement sournoise : la règle de l'étiquetage (tous les produits contenant plus de 0,9% d'OGM doivent être étiquetés, qu'ils soient pour la consommation humaine ou animale) ne s'applique pas à la viande commercialisée : l'animal peut donc n'avoir consommé que des OGM ; la seule garantie porte sur les viandes issues de l'agriculture biologique. Cette situation intolérable légitime le fauchage des cultures d'OGM responsables de pollution génétique (par propagation des pollens) dans un contexte de répression croissante.



De plus, les OGM ouvrent la voie au brevetage du vivant, mettent les paysans sous la dépendance des firmes agroalimentaires et menacent la biodiversité.

Le principe de précaution nous conduit à exiger :

»»» L'INTERDICTION DES OGM HORS MILIEUX CONFINÉS (NI EN PLEIN CHAMPS, NI DANS L'ALIMENTATION ANIMALE)

»»» L'INTERDICTION DU BREVETAGE DU VIVANT

»»» L'APPLICATION DU MORATOIRE AU NIVEAU EUROPÉEN

»»» DES CONTRÔLES PLUS STRICTS POUR LES IMPORTATIONS, NOTAMMENT SUR LE RIZ ET LE SOJA

Mais au-delà il est urgent d'exiger un autre modèle d'agriculture. Le plus grand plan social de l'histoire est celui qui a concerné la paysannerie (200000 paysans en moins par an en Europe). Aujourd'hui, en France c'est un paysan qui disparaît toute les 20 minutes ! Or le système actuel des subventions est particulièrement injuste et inefficace : les subventions, proportionnelles aux surfaces agricoles exploitées, enrichissent inutilement des gros propriétaires tandis qu'elles sont insuffisantes pour permettre aux petits paysans de survivre : ceux-ci n'ont souvent pas d'autres choix que d'emprunter pour s'agrandir et de tenter d'augmenter les rendements par l'usage d'engrais chimiques et de pesticides. Le système de subventions doit être complètement revu, afin de sauver les paysans, en France, mais